

LE CALENDRIER FÉDÉRAL 2012

Dossier transmis à :

Pour actions :

- Mesdames et Messieurs les Responsables Calendrier de Clubs
- Mesdames et Messieurs les Responsables Calendrier de Ligues

Pour information :

- Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues
- Mesdames et Messieurs les Présidents de CDV
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions sportives
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Classes
- Mesdames et Messieurs les Cadres techniques

CALENDRIER 2012

De nombreuses évolutions ont permis de faire du calendrier un levier majeur pour notre organisation sportive. Après la mise en place de la Gradation des épreuves, maintenant bien assimilée par les clubs et les ligues, il fallait confirmer la place du calendrier dans la logique sportive.

L'Assemblée Générale de la FF Voile a voté l'intégration totale du responsable calendrier de Ligue dans la Commission Sportive. Ainsi l'élaboration de la chronologie des régates ne sera plus un acte isolé et administratif mais la formalisation d'une politique sportive volontaire et structurée.

Le choix du niveau de pratique, la gradation et celui de la période des épreuves doivent s'inscrire dans la logique de la saison sportive de nos pratiquants. Dans le cadre du Parcours Sportif le calendrier donne la cadence de la saison à nos pratiquants en fonction de leurs objectifs.

Un regard attentif sur la saison sportive nous montre que la période estivale propose encore trop peu de régates de Grade 5C, les régates festives qui animent nos clubs. Nous devons corriger cette tendance pour optimiser les beaux jours et permettre ainsi à nos licenciés en villégiature, ou dans leur club, de pratiquer le sport voile.

La pratique de proximité doit être mise en avant et permettre d'accueillir le plus grand nombre de licenciés que cela soit en Inter-séries ou en Flotte Collective. Le calendrier est le vecteur indispensable de communication pour les régatiers.

Je vous rappelle que le calendrier est de la seule autorité de la FFVoile. Les Classes dans leurs propositions s'inscrivent bien entendu dans cette logique sportive.

Je souhaite à tous les intervenants un bon travail dont la récompense sera le plaisir de naviguer pour tous nos licenciés.

*Jean Pierre CHURET
Vice Président FFVoile
En charge de la Voile Légère*

*Henry BACCHINI
Vice Président FFVoile
En charge du Département Habitables*



LE CALENDRIER FEDERAL

PROCEDURE

SOMMAIRE

- I PRESENTATION
- II LE RESPONSABLE CALENDRIER
- III LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR
- IV LA GRADATION DES EPREUVES ET CODES DE PARTICIPATION
- V LA PROTECTION DES COMPETITIONS ET/OU EPREUVES
- VI ECHEANCIER CALENDRIER FEDERAL 2012
- VII LA NORMALISATION DU CALENDRIER 2012
- VIII DOCUMENTS DE REFERENCE
- IX CHAMPIONNATS DE TYPE CHALLENGES ET TROPHEES
- X TRAITEMENT DES RESULTATS
- XI SERIES ET GRADES HABITABLE ET VOILE LEGERE



I. PRESENTATION

- Le calendrier fédéral est consultable toute l'année et par tout public sur le site de la FFVoile : <http://www.ffvoile.net/ffv/sportif/>
- Votre contact à la Fédération Française de Voile :
 - ✓ Par mail, une adresse unique par année :
 - calendrier2012@ffvoile.fr
 - ✓ Par téléphone :
 - Département Habitable : 01 40 60 37 07
 - Département Voile Légère : 01 40 60 37 01
- Le calendrier 2012 sera mis en ligne au début du mois de janvier 2012.

Pour apparaître à la consultation « Grand Public » sur le site Internet fédéral :

- ✓ Toutes les épreuves de Grade 5A, 5B, 5C devront être validées par les Ligues. Le Conseil d'Administration du 22 juin 2007 a voté la délégation de pouvoir donnée aux Ligues pour la gestion du calendrier afférant aux Grades 5A, 5B, 5C par conséquent, l'ensemble des épreuves de Grade 5A, 5B, 5C sera validé et géré par chaque Ligue pour les épreuves qui la concernent y compris dans le mois qui précède la date de l'épreuve.
- ✓ Toutes les épreuves de grade 4 à W devront être validées par les Ligues et le Département Fédéral concerné.
- ✓ Il existe depuis 2008 un « Extra » Grade. Ce Grade purement « évènementiel » regroupera l'ensemble des compétitions « Majeures » de la FFVoile, qui, chacune indépendante l'une de l'autre reçoit un Grade « sportif » de W à 3. Le Conseil d'Administration a confié au Bureau Exécutif la mission de déterminer les compétitions concernées.

II. LE RESPONSABLE CALENDRIER

- Le Responsable Calendrier est désigné par le Président de chaque Ligue et identifié sur la fiche d'information de la Ligue respective sur le site FFVoile : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/carto/Structureliste.asp?struct=ligue> (un document d'aide à la mise à jour est consultable sur cette page Internet)
- Tout nouveau Responsable Calendrier de Ligue doit demander **un identifiant et mot de passe** qui lui permettra d'intervenir sur le calendrier de sa Ligue.
- Le Responsable Calendrier de Ligue est le coordinateur entre la Ligue et la Commission Nationale Calendrier et/ou les Responsables des Commissions Techniques de la Fédération Française de Voile. Il reste l'interlocuteur direct des Commissions Techniques de la FFVoile pour étudier et décider des évolutions et modifications possibles dans le choix du club, du support, des dates, du grade, etc. ...



- Le Responsable Calendrier de Ligue prépare l'organisation du calendrier de la Ligue en liaison avec les Clubs, les délégués de Classe, les Classes et la Commission Sportive de sa Ligue. Il doit veiller au respect de l'échéancier et de la saison sportive définie par la FFVoile, à la saisie du calendrier de sa ligue sur le site web de la FFVoile et valide les compétitions saisies par les clubs de sa Ligue. **Il aura à sa disposition un lien internet (transmis par mail ultérieurement à tous les responsables calendrier) qui lui permettra de visualiser le calendrier en construction de toutes les ligues.**
- Le Responsable Calendrier de Ligue veillera également à la remontée des résultats des épreuves. De plus, il peut pour aider un club et apporter ainsi le maximum de réactivité dans les gestions des compétitions (et conformément à la demande de certains Responsables Calendrier de Ligue), annuler ou invalider les épreuves dès qu'il en aura connaissance ; cette possibilité n'était offerte jusqu'en 2010 qu'au club organisateur de la compétition concernée.
- Le rôle de médiateur et de régulateur du Responsable Calendrier de Ligue est un rôle majeur dans l'établissement de l'ensemble du calendrier. En effet, seule une personne ayant la vision générale d'épreuves se déroulant sur le même plan d'eau ou, un plan d'eau voisin, peut proposer des arbitrages cohérents afin d'éviter les télescopages d'épreuves ou des concurrences malheureuses.
- Si la Ligue délègue à plusieurs spécialistes la construction du calendrier, nous ne devons avoir comme seul interlocuteur que le Responsable Calendrier identifié par chaque Ligue pour la Voile Légère et/ou l'Habitable. Nous ne prendrons en compte aucune proposition venant d'une autre personne.

III. LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

Préambule :

Conformément au Règlement des manifestations nautiques et des compétitions sportives en mer (art.5) consultable sur le site de la FFVoile, l'inscription au calendrier de la FFVoile est obligatoire pour toutes compétitions et manifestations nautiques :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_Sportif.pdf

L'inscription au calendrier des épreuves permet non seulement aux clubs organisateurs de se conformer aux obligations légales mais également aux coureurs d'accéder à l'information et programmer leur saison sportive.

Les séries non inscrites au calendrier ne pourront pas l'être à postériori.

Obligations de l'organisateur :

- En complément des documents de référence énumérés au point VII, le club ou groupement de clubs organisateurs ayant inscrit une compétition au calendrier s'engage à respecter les points suivants :
 - ✓ **Etre unique et clairement identifié** (Texte de référence « arrêté du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques en mer : Article 1 alinéa 3 et 4 »)
 - ✓ L'échéancier mis en place pour l'inscription d'une compétition
 - ✓ Déclarer la compétition à l'Administration compétente



- ✓ Demander l'autorisation (pour un organisateur non membre) de la compétition à la FFVoile si l'Article L 331-5 du Code du Sport lui est applicable
- ✓ Editer l'Avis de Course
- ✓ Saisir et adresser à la FFV (via Freg) tous les résultats des épreuves en inscrivant la totalité des équipiers par le numéro de licence.
- ✓ Invalider ou annuler toute épreuve qui ne sera pas courue ou qui n'a pas pu être courue quelque soit le motif.

CAS PARTICULIERS

Accueil d'une compétition par une ligue autre que celle du club organisateur

Si le **plan d'eau n'est pas situé** dans la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR : le club ou la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR doit obligatoirement indiquer la LIGUE D'ACCUEIL lors de la saisie de la compétition sur le calendrier. La validation se fera par la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR qui doit s'assurer de l'accord de la LIGUE D'ACCUEIL. La visibilité sur le site fédéral lors d'une recherche par Ligue se fera sur la LIGUE D'ACCUEIL et sur la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR.

Convention d'organisation avec un partenaire

Dans le cas d'une organisation conjointe avec un « partenaire » (affilié ou non à la FFVoile) une CONVENTION doit fixer les conditions d'organisation précisant notamment les obligations respectives des deux parties et la désignation de **L'ORGANISATEUR UNIQUE** auprès des autorités maritimes (modèle « Convention d'Organisation Conjointe » figurant dans le Règlement Technique de la FFVoile en vigueur) :

http://www.ffvoile.net/ffv/public/fond_doc/CCA/RegleTec.htm. Une copie de la convention passée entre le club et le partenaire devra être adressée à la FFVoile.

Organisateurs non membres de la FFVoile – Convention

Conformément aux dispositions de l'article L 331-5 du Code du Sport, les organisateurs d'une compétition ouverte aux licenciés de la FFVoile donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature supérieure à 3 000 €, qui ne sont pas membres de la Fédération, doivent obtenir l'autorisation de la FFVoile.

Cette autorisation est demandée au moins trois mois avant la date fixée pour le déroulement de la manifestation. Elle est subordonnée notamment à la conclusion d'une convention entre l'organisateur et la FFVoile.



IV. GRADATION DES EPREUVES ET CODES DE PARTICIPATION

A. GRADATION DES EPREUVES

Le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif de la FFVoile ont entériné et finalisé, par leurs différents votes, la mise en place de la Gradation des Epreuves.

L'objectif de cette Gradation est :

- ✓ de classer les événements organisés par la FFVoile **en fonction du niveau sportif des épreuves**
- ✓ de permettre à tout pratiquant licencié, de tout âge et de toute pratique, de participer aux **Classements, Nationaux et Régionaux Individuels Fédéraux**.

Les Grades

- ✓ **Le Grade « Evènementiel »**

Extra Grade : Vitrine des compétitions de prestige.

- ✓ **Les Grades « Sportifs »**

Grade W : Championnats du Monde de Classe Olympique et de Match Race ainsi que des Classes « Haut Niveau » Habitable¹.

Grade 1 : Epreuves « majeures » à participation internationale, en Voile Olympique, Match Race et Classes « Haut Niveau » Habitable¹.

Grade 2 : Epreuves à participation internationale de Voile Légère, Match Race et Habitable¹.

Grade 3 : Championnats de France « Evènement FFVoile ».

Epreuves « majeures » à participation nationale en Voile Légère, Match Race et Habitable¹
Epreuves à participation internationale dont le niveau sportif est inférieur au Grade 2.

Grade 4 : Championnats de France qui ne sont pas « Evènement FFVoile ».

Epreuves à participation nationale ou regroupant plusieurs Ligues d'un niveau sportif supérieur aux Grades 5A – 5B et 5C, en Voile Légère, Match Race, et Habitable¹.

Grades 5A – 5B et 5C :

Epreuves à participation des membres de clubs, des coureurs d'un ou plusieurs départements ou bassins et d'une ou plusieurs Ligues dont le niveau sportif est inférieur au grade 4, en Voile Légère, Match Race et Habitable¹.

Les Grades 5A – 5B et 5C doivent permettre la promotion de la pratique compétitive conviviale, du plan local au plan régional, en Voile Légère, Habitable¹ et Match Race.

Les nouvelles dispositions de saisie du calendrier fédéral permettent aux Clubs, CDV, Ligues, après une saisie globale du calendrier dans le deuxième semestre de l'année « n-1 », d'harmoniser la

¹ Habitable : comprend la Voile Tradition



politique sportive d'une région en ayant la possibilité d'inscrire ensuite toute l'année « n » quelques compétitions supplémentaires en grade 5A – 5B et 5C et de gérer les évolutions de celles déjà inscrites.

L'affichage du Grade (seul déterminant du niveau sportif)

Chaque compétition inscrite au calendrier FFVoile est constituée d'une ou plusieurs épreuves.

Le dispositif de Gradation s'applique à chacune des épreuves de chaque compétition.

Dans le cas d'une compétition constituée de plusieurs épreuves dont le niveau sportif est différent, chacune d'elles sera gradée à des niveaux différents, mais le Grade de la compétition sera unique : celui de l'épreuve au Grade le plus élevé.

Le Grade maximum d'accès

L'attribution d'un Grade maximum d'accès pour chaque série et classe en Voile Légère et Habitable² sera définie par la FFVoile en fonction du « niveau sportif » reconnu en France et à l'international de chaque série et classe. Cette attribution sera un guide pour les clubs organisateurs de compétitions, leur permettant de connaître le niveau sportif maximum auquel peut prétendre chaque série ou classe.

La Gradation et RSO

Pour toute inscription au calendrier FFVoile de compétition et/ou d'épreuve en « Voile Habitable » et « Voile Tradition », de Grade : W, 1 et 2, il sera obligatoire de préciser la catégorie des RSO (facultatif pour les compétitions et/ou épreuves de Grade 3 – 4 – 5A – 5B et 5C).

B. CODES DE PARTICIPATION

L'origine des participants se définit par les Codes de Participation : regroupement de pratiquants membres de Clubs (code CL), ou de pratiquants provenant soit du département (code D), de la région (code L), de l'inter région (code IL) ou de l'ensemble du territoire (code N ou F).

Le code F représentant les Championnats de France est scindé en 2 parties :

- Les championnats de France FFVoile : ex : Minimes, Espoirs, 18 ans et plus, « Classiques » Tour... seront toujours identifiés par la lettre **F**
- Les autres championnats de France : ex : Championnat de France de la Police, UNSS.... seront identifiés par le code **FA**.

Sachant que chacun de ces regroupements pourrait accueillir des étrangers, la fonctionnalité supplémentaire : « Accueil étranger → oui ou non » peut s'ajouter aux participations traditionnelles sans pour autant indiquer des épreuves à forte représentation étrangère et peu de pratiquants français (IN).

Celles-ci ne seront plus désignées comme telle (Code IN) que sur décision fédérale.

La définition du code de participation est IMPORTANTE parce qu'elle permet de connaître l'origine des participants.

² Habitable : comprend la Voile Tradition



La Fédération Française de Voile ne saurait accepter ou soutenir aucun recours sur les règles de classes / jauges, les systèmes de handicap ou les systèmes de classement dont les éléments ne lui sont pas connus.

Définition annuelle des régates de Ligue (L) Voile Légère

Compte tenu de la nécessité vis-à-vis des coûts de l'activité et du développement durable, une réduction du nombre de déplacements et du coût des journées de régates est engagée sans déstabiliser pour autant le dispositif d'animation. Pour cela, le Conseil des Ligues du 31 mai et 1^{er} juin 2008 a entériné la définition annuelle des régates de Ligue proposée par le Département Voile Légère. Cette définition est la suivante :

- 1- Un crédit de 9 jours / année de régates de Ligues est attribué au maximum à chaque Ligue.
- 2- Chaque Ligue est libre d'organiser ces journées dans le cadre suivant :
 - a. 6 régates d'1 jour + 1 régates de 2 jours → total 7 déplacements (maximum possible, ce qui veut dire qu'il ne peut y avoir pour une série ou classe plus de 7 déplacements en régates de Ligue dans l'année)
 - b. 5 régates d'1 jour + 2 régates de 2 jours → total 7 déplacements (maximum possible)
 - c. 3 régates d'1 jour + 3 régates de 2 jours → total 6 déplacements
 - d. 1 régates d'1 jour + 4 régates de 2 jours → total 5 déplacements
 - e. il est possible de faire encore moins de déplacements mais pas de régates de plus de deux jours (1, 2 ou 3 régates de 1 ou 2 jours)



Recommandations en relation avec les Codes de Participation Voile Légère et Habitable

Club et Département CL - D	Ligue - L	Interligue – IL - N	National et International F - N - IN
Compétition organisée par un club pouvant être intégrée au calendrier sportif du CDV ou de la Ligue.	Compétition organisée par un club et intégrée au calendrier sportif de la Ligue.	Compétition organisée par un club regroupant les coureurs de plusieurs ligues (3 ligues minimum)	Compétition à participation nationale ou internationale organisée par un club.
Cette compétition se déroule sur une journée (dimanche ou jour férié) ou un weekend.	Cette compétition se déroule sur une journée (dimanche ou jour férié) ou un weekend.	Cette compétition se déroule généralement sur 1 à 3 journées	Cette compétition se déroule généralement sur 3 à 7 journées
		Trois manches au minimum doivent être inscrites à l'avis de course. Une préinscription des coureurs devra être prévue, elle devra parvenir au club organisateur 10 jours avant le début de la compétition, sous peine de majoration des droits d'inscription	Le calendrier des compétitions nationales et compétitions internationales est élaboré par chaque classe et la classe internationale en accord avec le club organisateur, la ligue concernée, la commission technique ad hoc et les Départements Voile Légère et Habitable pour les compétitions Internationales.
Une manche courue au minimum avec classement est nécessaire pour valider la compétition.	Deux manches courues au minimum avec classement sont nécessaires pour valider la compétition. Si plus de deux manches, le classement se fera sur n - 1.	Deux manches au minimum avec classement sont nécessaires pour valider la compétition	Pour l'inscription des compétitions «Championnat du Monde ou d'Europe» d'une classe, la demande doit être faite à la Commission Relations Internationales de la FFVOILE au moins 1 an avant la date de la compétition.
		Si plus de deux manches, le classement se fera sur n - 1 Pour toutes les séries et classes des Championnats de France Mimimes et Espoirs aucun départ de manche officielle ne peut être donné avant 15h00 lorsque le samedi est un jour ouvrable ou non inclus dans les vacances scolaires. Un maximum de 3 doit être programmé annuellement par série et classe. Une «IL» ne peut figurer à la même date qu'une «N» pour une même classe	



V. LA PROTECTION DES COMPETITIONS ET/OU EPREUVES

Il ne pourra pas être organisé en France au même moment ou juste avant ou juste après, de compétition et/ou épreuve « **Concurrente** » à une compétition et/ou épreuve « **Protégée** » (compétitions de Grade W, 1, 2 et 3).

La notion de « **Concurrente** » étant définie par : la même série ou classe, le même Grade ainsi que 2 Grades inférieurs. On établit que les compétitions et/ou épreuves du Grade 5A, 5B, 5C ne sont en aucun cas « **Concurrentes** » des compétitions et/ou épreuves des Grades W, 1, 2 et 3.

Il serait souhaitable, s'il s'avérait qu'elle puisse être « **Concurrente** » qu'il n'y ait pas de compétition et/ou d'épreuve de Grade 5A, 5B, 5C en même temps qu'une compétition et/ou épreuve de Grade 4. Si de telles situations requéraient un arbitrage, celui-ci serait fait par les Départements Voile Légère et Habitable, pour ce qui les concerne.

Nous vous **renouvelons** qu'en cas de « **Concurrence** » de compétitions et/ou épreuves de grades 5A, 5B et 5C à une même date, il vous appartient à vous, Présidente et Président de Ligue, par l'intermédiaire de votre Responsable Calendrier, de négocier avec les clubs en cause avant de valider l'inscription de la compétition et/ou de l'épreuve sur le calendrier.

VI. ECHEANCIER CALENDRIER FEDERAL 2012

GRADES	QUI	ACTIONS	ANNEE 2011					ANNEE 2012									
			juil-11	août-11	sept-11	oct-11 17-oct	18-oct	14-nov	15-nov	déc-11	janv-12	févr-12	mars-12	avr-12	mai-12	juin-12	...
5A-5B-5C	Clubs	Création	Dès juillet 2011 - Puis toute l'année si le délai est respecté*														
		Modification	Toute l'année si non encore validée par la Ligue et respect du délai *														
	Ligues	Création	Validation à partir du 18/10/2011 - Puis toute l'année														
		Modification	Modification et validation des modifications toute l'année														
	FFV	Création	Sans action														
		Modification	Sans action														
4-3-2	Clubs	Création	Création de juillet 2011 au 17/10/2011														
		Modification	Modification de juillet 11 au 17/10/2011 si non encore validée par la Ligue ni la FFVoile														
	Ligues	Création	Validation Ligue du 18/10 au 14/11/2011														
		Modification	Modification du 18/10 au 14/11/2011														
	FFV	Création	Validation et modification à partir du 15/11/2011														
		Modification	Validation et modification à partir du 15/11/2011														
1-W	Clubs																
	Ligues																
	FFV		Inscription et validation														

Texte de référence « arrêté du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques en mer : Article 6 »

- Délai de création : 30 jours avant le début de la compétition.
 - o Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
- Délai de modification (de club, de dates, de support) :
 - o Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
- Délai de remplacement (épreuve à reporter, non courue faute de vent ou intempéries...) :
 - o Grade 5A, 5B, 5C : 15 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve

Les demandes de créations ou modifications hors délais doivent être transmises par le club organisateur au Responsable calendrier de Ligue à l'aide du formulaire sis sur le site de la FFVoile. Le RCL transmettra à la FFVoile les demandes concernant les grades 4 3 2.

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/procedure_calendrier.asp



VII. NORMALISATION DU CALENDRIER 2012

En collaboration avec les classes et séries, et les commissions techniques Windsurf, Catamaran et Dériveurs - Quillards de Sport, le Département Voile Légère a défini la saison sportive 2012 représentée dans le tableau ci-après.

Différents critères ont été pris en compte pour l'élaboration de cette saison sportive, notamment :

- Des périodes pour l'inscription au Calendrier Fédéral des épreuves de Grades 3 et 4 à code de participation IL et N ont été réservées ;
- Les dates d'épreuves telles que celles de Championnats de France ou d'épreuves de grades W 1, 2 et 3 ont été protégées ;
- Pour chaque date de compétition et/ou épreuve de grade 4 (IL) pour une Série ou Classe, il devra y avoir au minimum 3 et au maximum 5 lieux, répartis « équitablement » sur le territoire ;
- Les évolutions concernant l'environnement, « le Plan Carbone », et plus précisément tout ce qui touche au « Développement Durable ». Il nous faut donc réduire le nombre et la distance dans nos déplacements. Nous serons très vigilants pour l'application de ces recommandations internationales.

PROJET DE NORMALISATION DE LA SAISON SPORTIVE 2012

JANVIER				FEVRIER				MARS				AVRIL				MAI				JUN							
	A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C		A	B	C				
D	1			Me	1		Début de sélection CF	J	1			D	1			Ma	1			K GR 3 SUITE	V	1					
L	2			J	2			V	2			L	2			Me	2				S	2					
Ma	3			V	3			S	3			Ma	3			J	3				D	3		Fin sélection CF			
Me	4			S	4			D	4			Me	4			V	4				L	4					
J	5			D	5			L	5			J	5			S	5			L GR 3 NATIONAL SENIORS CF "Classiques" Tour	Ma	5					
V	6			L	6			Ma	6			V	6			D	6				Me	6					
S	7			Ma	7			Me	7			S	7		C GR 4 NATIONAL JEUNES CATAMARAN	J	7		J GR 3 NATIONAL SENIORS CF "Classiques" Tour	L	7			J	7		
D	8			Me	8			J	8			D	8			Ma	8			Ma	8			V	8		
L	9			J	9			V	9			L	9			Me	9			Me	9			S	9		
Ma	10			V	10			S	10			Ma	10			J	10			J	10			D	10		
Me	11			S	11			D	11			Me	11			V	11			V	11			L	11		
J	12			D	12			L	12			J	12			S	12			S	12			Ma	12		
V	13			L	13			Ma	13			V	13			D	13			D	13			Me	13		
S	14			Ma	14			Me	14			S	14			L	14			L	14			J	14		
D	15			Me	15			J	15			D	15			Ma	15			Ma	15			V	15		
L	16			J	16			V	16			L	16			Me	16			Me	16			S	16		
Ma	17			V	17			S	17			Ma	17			J	17			J	17			D	17		
Me	18			S	18			D	18			Me	18			V	18			V	18			L	18		
J	19			D	19			L	19			J	19			S	19			S	19			Ma	19		Commission Invitation
V	20			L	20			Ma	20			V	20			D	20			D	20			Me	20		
S	21			Ma	21			Me	21			S	21		D GR 4 CATAMARAN HORS JEUNES	L	21			L	21			J	21		
D	22			Me	22			J	22			D	22			Ma	22			Ma	22			V	22		
L	23			J	23			V	23			L	23			Me	23			Me	23			S	23		
Ma	24			V	24			S	24		B GR 4 JEUNES WINDSURF / EUR / OPT	Ma	24			J	24			J	24			D	24		
Me	25			S	25	A GR 4 LASER		D	25			Me	25			V	25			V	25			L	25		
J	26			D	26			L	26			J	26			S	26		E GR 4 JEUNES CATAMARAN / WINDSURF OPTI / EUR LASER	S	26		M GR 3 JEUNES NATIONAL SENIORS CF "Classiques" Tour	Ma	26		
V	27			L	27			Ma	27			V	27			D	27			D	27			Ma	27		
S	28			Ma	28			Me	28			S	28			L	28			L	28			J	28		
D	29			Me	29			J	29		CF MATCH RACING OPEN	D	29			Ma	29		K GR 3 JEUNES WINDSURF / LASER / EUR NATIONAL SENIORS CF "Classiques" Tour	Ma	29			V	29		
L	30							V	30			L	30			Me	30			Me	30			S	30		
Ma	31							S	31							J	31			J	31						

PROJET DE NORMALISATION DE LA SAISON SPORTIVE 2012

JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE											
ABC				ABC				ABC				ABC				ABC				ABC											
D	1			Me	1			S	1			L	1			J	1											S	1		
L	2			J	2			D	2			Ma	2			V	2											D	2		
Ma	3			V	3			L	3			Me	3			S	3											L	3		
Me	4			S	4			Ma	4			J	4			D	4											Ma	4		
J	5			D	5			Me	5			V	5			L	5											Me	5		
V	6			L	6			J	6			S	6			Ma	6											J	6		
S	7			Ma	7			V	7			D	7			Me	7											V	7		
D	8			Me	8			S	8			L	8			J	8											S	8		
L	9			J	9			D	9			Ma	9			V	9											D	9		
Ma	10			V	10			L	10			Me	10			S	10											L	10		
Me	11			S	11			Ma	11			J	11			D	11											Ma	11		
J	12			D	12			Me	12			V	12			L	12											Ma	12		
V	13			L	13			J	13			S	13			Ma	13											J	13		
S	14			Ma	14			V	14			D	14			Ma	14											V	14		
D	15			Me	15			S	15			L	15			J	15											S	15		
L	16			J	16			D	16			Ma	16			V	16											D	16		
Ma	17			V	17			L	17			Ma	17			S	17											L	17		
Me	18			S	18			Ma	18			J	18			D	18											Ma	18		
J	19			D	19			Ma	19			V	19			L	19											Ma	19		
V	20			L	20			J	20			S	20			Ma	20											J	20		
S	21			Ma	21			V	21			D	21			Ma	21											V	21		
D	22			Ma	22			S	22			L	22			J	22											S	22		
L	23			J	23			D	23			Ma	23			V	23											D	23		
Ma	24			V	24			L	24			Ma	24			S	24											L	24		
Ma	25			S	25			Ma	25			J	25			D	25											Ma	25		
J	26			D	26			Ma	26			V	26			L	26											Ma	26		
V	27			L	27			J	27			S	27			Ma	27											Me	27		
S	28			Ma	28			V	28			D	28			Ma	28											J	28		
D	29			Ma	29			S	29			L	29			J	29											V	29		
L	30			J	30			D	30			Ma	30			V	30											S	30		
Ma	31			V	31							Ma	31															D	31		

JOURNÉES DU JEUNE REGATIER

Attention Dates modifiées
CF ESPOIRS GLISSE

R
GR 3 SENIORS
CF "Classiques"
Tour



VIII. DOCUMENTS DE REFERENCE

Vous pouvez consulter les documents de référence sur le site internet de la FFVoile :

- Réglementation Technique de la FFVoile
http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_Technique_FFV.pdf
- L'Avis de Course type et Instructions de courses types
http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp
- Règlements Spéciaux Offshore
Texte complet : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/RSO.asp>
Par catégorie : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RCV.asp>
- Catégorie de publicité
http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp#publicite
- Procédure d'inscription d'un Championnat d'Europe ou du Monde
http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/reglementation/Cal_Inscript_Internat_Proc.asp

Complément d'informations :

- Lire la newsletter riche en informations sur les Opérations indispensables avant la régates :
http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/newsletter/29_mars_2007.pdf#page=1
- Pour information, le Calendrier des Vacances Scolaires est consultable sur le site Internet :
<http://www.education.gouv.fr/pid184/le-calendrier-scolaire.html?dept=&annee=5>

Les Règles d'Introduction à la Régate – RIR

Des outils d'aide à la mise en place des Règles d'Introduction à la Régate ont été réalisés par la Commission Centrale d'Arbitrage, ils sont téléchargeables sur le site internet de la FFVoile :

- Les Règles d'Introduction à la Régate, réactualisées
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/documents/RIR.pdf>
- L'avis de course type des Règles d'Introduction à la Régate :
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RCV.asp#RIR>
- La Fiche course type des Règles d'Introduction à la Régate :
<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RCV.asp#RIR>
- Le mode d'emploi des Règles d'Introduction à la Régate :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/BE/PE_BE_16_04_10_Notice_RIR.pdf

Les Règles d'Introduction à la Régate sont applicables sur les compétitions de grade 5 (A B ou C), avec possibilité de dérogation pour les grades supérieurs, sur décision de la Commission Centrale d'Arbitrage, en concertation avec les départements sportifs concernés.

Idéales dans le cadre d'une pratique conviviale, particulièrement adaptées aux jeunes ou aux débutants, elles s'inspirent des principales règles de route et de priorité des Règles de Course à la Voile. Leur application est possible dès lors qu'un arbitre (de club, régional ou national) est identifié sur la compétition ; celui-ci assure alors la coordination des observateurs présents sur l'eau.

IX. CHAMPIONNATS DE TYPE CHALLENGES ET TROPHEES

Ou Cas des régates se déroulant sur plusieurs week ends se succédant

A. Championnat de type « Challenge »

1. Définition

Un challenge est une compétition dont les courses se déroulent sur des journées ou des périodes se succédant (plusieurs week-ends par exemple) et donnant lieu à un classement général final (à l'issue de l'ensemble des journées ou périodes).

2. Inscrire un challenge au calendrier

Il faut créer une seule compétition et lui donner « l'intitulé » du Challenge. Il ne faut pas créer les compétitions intermédiaires.

Saisie des dates :

- Début : 1^{er} jour du challenge
- Fin : dernier jour du challenge

Créer autant d'épreuves que de séries admises à courir (code bateau) et ce aux mêmes dates que celles de la compétition.

Informations sur les différentes dates constituant le challenge :

Annonce des différentes périodes ou journées de course : Utiliser l'onglet « infos complémentaires » pour préciser ces différentes dates.

Chargement des résultats :

- Durant le challenge, le club organisateur peut charger les résultats qui seront considérés par la FFVoile comme provisoires.
- A la fin du challenge, les résultats finaux de l'ensemble des épreuves qui regroupent la totalité des journées ou périodes constituant le challenge doivent être expédiés à la FFVoile par le club organisateur à l'aide du logiciel Freg. Seuls ces résultats finaux seront pris en considération par la FFVoile pour le classement national des coureurs

B. Championnat de type « Trophée »

1. Définition

Un trophée est constitué de plusieurs compétitions, dont chaque résultat final est pris en compte par la FFVoile pour le classement national des coureurs. Le club organisateur peut cumuler les différents classements pour établir un classement général final du trophée. Ce classement général final du trophée ne devra pas être envoyé à la FFVoile et ne pourra pas être pris en compte par la FFVoile pour le classement national des coureurs.

2. Inscrire un trophée au calendrier

Il faut créer pour chaque période ou journée de course, une compétition et lui donner « l'intitulé » du Trophée. Il ne faut pas créer qu'une seule compétition.



Saisie des dates pour chaque compétition :

- Début : 1^{er} jour de chaque compétition du trophée
- Fin : dernier jour de chaque compétition du trophée

Pour chaque compétition du trophée, créer autant d'épreuves que de séries admises à courir (code bateau).

Informations sur les différentes dates constituant le Trophée :

Pas nécessaire puisque chaque compétition définit chaque période de course.

Chargement des résultats :

- Les résultats finaux par épreuve de chaque compétition constituant le trophée doivent être expédiés à la FFVoile par le club organisateur à l'aide du logiciel Freg. Seuls ces résultats finaux seront pris en considération par la FFVoile pour le classement national des coureurs.

X. TRAITEMENTS DES RESULTATS

A. Obligation de transmettre les résultats :

L'envoi des résultats via le logiciel FREG est de la responsabilité de l'organisateur sous contrôle du Président du Comité de Course. Le Responsable Calendrier de Ligue veillera à la remontée des résultats.

Afin de redonner aux classements tant leurs aspects ludiques que compétitifs, il nous paraît important que l'ensemble des résultats soit adressé à la FFVoile dans un minimum de temps et que tous les équipiers soient inscrits par le numéro de licence. Nous permettrons ainsi à tous les licenciés de retrouver l'ensemble de leurs résultats qui sont pris en compte notamment pour le Classement Individuel Fédéral National ou Régional, le Classement National des Classes et le Championnat de France des Clubs

Le logiciel FREG est mis gracieusement à votre disposition, vous pouvez le télécharger sur le site fédéral :

- ✓ Téléchargement FREG : <http://www.ffvoile.net/Freg/Freg.htm>
Dès la fin de la compétition, l'organisateur doit créer le fichier export : Aide à l'export : en cliquant sur « RESULTATS => FFV » (bouton rouge sur la fenêtre principale de FREG),
- ✓ Puis le télécharger sur le site après « identification » avec un code de gestion structure de la FFVoile (club, CDV ou Ligue, ex : C00001 + mot de passe), le choix « Envoi Résultats » permet de gérer ces envois de fichier.
- ✓ Guide à l'exportation des résultats :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/Note_FREG_Export_2010.pdf
- ✓ Un seul code bateau pour les Optimist :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/OPTI_Mode_Emploi_2011.pdf
- ✓ Vous avez également la possibilité de télécharger le dossier « Formation FREG » sur la même page



B. Message d'alerte

Un système d'alerte pour non réception de résultats sous forme de mail sera adressé à chaque club organisateur après chaque épreuve, à savoir :

1. Alerte à 3 jours : avertissement, au-delà d'un délai de 30 jours, les résultats ne seront plus pris en compte par la FFVoile (mail adressé au Club organisateur et Président CC)
2. 1^{er} rappel à 15 jours (mail adressé au Club organisateur + Président CC + Président CRA)
3. 2^{ème} et dernier rappel à 23 jours (mail adressé au Club organisateur + Président CRA + Président de Ligue)
4. Dernier message après 30 jours, nous sommes au regret, les résultats ne sont plus pris en compte pour cause de délai de transmission dépassé. (mail adressé au Club organisateur + Président de Ligue)

C. Prise en compte des résultats dans les classements

1. Nombre minimum de coureurs

Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF, CNI, les épreuves devront respecter le nombre d'équipages classés suivant :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/Documents/PROC_CAL11_NbCoureurs_Minimum.pdf

- **Epreuves de grade 5C 5B 5A** → **5 équipages**
- **Epreuves de grade 4 et 3** → **10 équipages**

Les compétitions de grade W, 1, 2, les compétitions de Match Racing (tout grade), les Championnats de France « F » (cf. code de participation), et les compétitions inscrites au tableau des épreuves de la Division Internationale pour le Classement National Individuel Fédéral ne sont pas concernés par cette règle.

2. Délais

Après 30 jours les résultats non transmis ne seront plus pris en compte dans les classements (voir message d'alerte) mais seront affichés sur le site fédéral.

3. Epreuves déclarées

Seules les épreuves inscrites au calendrier fédéral pourront recevoir des résultats. Aucune épreuve ne pourra être inscrite à posteriori. Pensez à consulter le calendrier régulièrement afin de le mettre à jour.

D. Conséquence de la non transmission de résultats

1. Toute épreuve de grade W à 4 de l'année « n » pour lequel l'organisateur de compétitions n'a pas renvoyé à la FFVoile les résultats au moyen du logiciel « FREG » avant l'établissement du calendrier de l'année « n+1 », sera dégradée, après avis de la Commission Nationale Calendrier.
2. Toute épreuve de grade W à 4 de l'année « n » pour lequel l'organisateur de compétitions a renvoyé à la FFVoile des résultats incomplets via le logiciel « FREG », ne pourra pas prétendre à une meilleure gradation et pourra éventuellement être dégradée en fonction de l'avis de la Commission Nationale Calendrier.




E. Annulation / Invalidation :

Pour mettre à jour le calendrier fédéral, et pour permettre la validation pour l'année suivante (voir ci-dessus), il revient au club organisateur :

- D'annuler toute épreuve qui ne sera pas courue, cela permettra d'informer les coureurs qu'il n'y a pas lieu de se déplacer ;
- D'invalider toute épreuve qui n'a pu être courue, vous mentionnez ainsi que ces épreuves n'auront pas de résultats.

Lisibilité sur le calendrier fédéral :

Les symboles ci-dessous seront visibles sur le calendrier fédéral.

-  Résultats transmis
-  Epreuves et ou compétitions invalidées (épreuves non courues ou résultats invalides)
-  Epreuves annulées

F. Séries et groupes de classement :

Une épreuve, un même code bateau, peut recevoir plusieurs résultats (même code bateau) **(très important, le fichier export doit être unique pour l'épreuve et comporter l'ensemble des résultats. En aucun cas, les résultats ne doivent être fournis séparément).**

Cela permet d'adresser les résultats correspondant aux groupes de classement de votre épreuve, pour exemple :

- ❖ INC groupes de classement C1 C2...,
- ❖ HN groupes de classement HN1, HN2...,
- ❖ IRC groupes de classement IRC1, IRC2...,

XI. SERIES ET GRADES VOILE LEGERE ET HABITABLE

Code	Bateau ou Planche à Voile	Grade				
		W	1	2	3	4
420	420			X	X	X
470	470	X	X	X	X	X
505	505			X	X	X
18F	18 pieds Australien			X	X	X
29ER	29er			X	X	X
49ER	49er	X	X	X	X	X
B14	B14			X	X	X
BYC2	Byte CII			X	X	X
IC10	Canôe International					X
CARA	Caravelle					X
CONT	Contender					X
EUR	Europe			X	X	X
FIN	Finn	X	X	X	X	X
FIR	Fireball			X	X	X
14F	International 14 pieds			X	X	X
IND	Intersérie D Tps compensé			X	X	X
LAS4	Laser 4.7				X	X
LAR	Laser Radial	X	X	X	X	X
LAS	Laser Standard	X	X	X	X	X
EQU	l'Equipe				X	X
OBIC	Open Bic				X	X
OPTI	Optimist				X	X
RSFD	RS Féva Double				X	X
SNI	Snipe			X	X	X
2.4M	2.4M	X	X	X	X	X
55JI	5M50 JI		X	X	X	X
06JI	6m Jauge Internationale		X	X	X	X
7M50	7M50					X
AILE	Aile				X	X
DRA	Dragon		X	X	X	X
F15	Flying Fifteen International				X	X
INQ	Intersérie Quillards				X	X
LAS3	Laser SB3			X	X	X
MIJI	Mini JI				X	X
570	Open5.70				X	X
SOL	Soling				X	X
SNR	Sonar	X	X	X	X	X
STA	Star	X	X	X	X	X
TEM	Tempest			X	X	X
TOF	Tofinou					X
VNO	Vent d'Ouest				X	X
YNG	Yngling					X

Code	Bateau ou Planche à Voile	Grade				
		W	1	2	3	4
CLA	Classe A			X	X	X
D16	Dart 16					X
D18	Dart 18				X	X
DART	Dart Toutes séries				X	X
F18	Formule 18		X	X	X	X
H16	Hobie Cat 16			X	X	X
HCT	Hobie Cat Tiger			X	X	X
INC	Intersérie Catamaran			X	X	X
15.5	KL15.5 et SL15				X	X
MAT	Mattia Toutes séries				X	X
SL16	SL16			X	X	X
SPFI	Spitfire			X	X	X
TOR	Tornado			X	X	X
HC	Toutes séries : Hobie Cat				X	X
TYKA	Tyka				X	X
R120	Fire Race 120				X	X
B 293	BIC 293 OD			X	X	X
F42	Formula 42		X	X	X	X
FW	Formula Windsurfing		X	X	X	X
FUNB	Funboard INTERSERIE WINDSURF SANS DERIVE	X	X	X	X	X
RCB	Raceboard INTERSERIE WINDSURF A DERIVE			X	X	X
RCBJ	Raceboard Espoirs INTERSERIE WINDSURF A DERIVE			X	X	X
RSX	RS:X	X	X	X	X	X
RSXE	RS:X Espoir		X	X	X	
LD	Longue distance			X	X	X
OPEN	INTERSERIE WINDSURF LONGUE DISTANCE pour les courses n'ayant pu être validées				X	X
VIT	Vitesse				X	X
CLM	Classe "M" Marblehead			X	X	X
CL1	Classe 1 mètre			X	X	X
C10	Classe 10					X
C2M	Classe 2 mètres					X
M40	Classe Mini 40					X
ACRC	Classes 12 M JI au 1/10 ^{ème} et A C au 1/10 ^{ème}					X

SERIES ET GRADES HABITABLES		Grades				
Code	Bateau	W	1	2	3	4
55J (répertorié en Quillard)	5m50 jauge internationale		X	X	X	X
06J (répertorié en Quillard)	6m jauge internationale		X	X	X	X
08JI	8m jauge internationale		X	X	X	X
12mJ	12m jauge internationale	X	X	X	X	X
50MU	Multicoques 50 pieds		X	X	X	X
60MU	Multicoques 60 pieds Orma	X	X	X	X	X
650P	Proto Mini 6m50		X	X	X	X
650S	Série Mini 6m50		X	X	X	X
B25	Bénéteau 25					X
CACO	Cap Corse					X
CL40	Class 40			X	X	X
COR	Corsaire				X	X
D6M50	Divers Habitables 6.50				X	X
DIV	Divers type habitable				X	X
FA30	Farr 30	X	X	X	X	X
FA40	Farr 40	X	X	X	X	X
FC8	First Class 8				X	X
FC31	First Class 31.7				X	X
FIGA	Figaro Bénéteau 2		X	X	X	X
FIG1	Figaro One					X
FC75	First Class 7.5				X	X
FUN	Fun				X	X
GSUR	Grand Surprise				X	X
IACC	Internat. America's Cup Class	X	X	X	X	X
IC45	International Class 45					X
ILC	Intern. Level Class (25,30,40)					X
IL40	ILC40					X
IMO	Monocoque 60 pieds Imoca	X	X	X	X	X
J22	J22			X	X	X
J24	J24			X	X	X
J80	J80		X	X	X	X
J105	J105			X	X	X

SERIES ET GRADES HABITABLES		Grades				
Code	Bateau	W	1	2	3	4
MIC	<i>Micro</i>			X	X	X
MICS	<i>Microsail</i>					X
ML24	<i>Melges 24</i>	X	X	X	X	X
MR	<i>Match Racing tous supports</i>	X	X	X	X	X
MU36	<i>Mumm 36</i>					X
MUSC	<i>Muscadet</i>					X
NE55	<i>Neptune 5.5</i>					X
N625	<i>Neptune 625</i>				X	X
NI80	<i>Nitro 80</i>					X
OMYA	<i>Offshore Maxi Yacht</i>					X
SEL	<i>Sélection</i>					X
SPTO	<i>Sprinto</i>				X	X
SUR	<i>Surprise</i>			X	X	X
VO70	<i>Volvo 70</i>	X	X	X	X	X
X99	<i>X99</i>					X
40.7	<i>Bénéteau 40.7</i>				X	X
570	<i>Open 570</i>				X	X
590	<i>590</i>					X
747	<i>747 One Design</i>				X	X
750	<i>Open 7.50</i>				X	X
Systèmes de handicaps :						
HAN	<i>Handicap National - OSIRIS</i>	Grades fixés par la FFVoile en accord avec les différents systèmes de handicap				
IRC	<i>International Rule Club</i>					
M2K	<i>Multi 2000</i>					
MON	<i>Monotypes</i>					
IMS	<i>International Measurement System</i>					
ORCC	<i>ORC Club</i>					



CALENDRIER 2012 – FICHE CREATION ET/OU MODIFICATIONS HORS DELAIS

Epreuves de Grade 5A 5B 5C : Les demandes hors délais de création ou de modification doivent, **à titre exceptionnel**, être adressées au responsable calendrier de Ligue par l'organisateur. **Le Responsable Calendrier pourra saisir et valider la ou les épreuves.**

Epreuves de Grade 4 et 3 ou épreuves déjà validées par la FFVoile : les demandes hors délais de création ou de modification peuvent **à titre exceptionnel** être adressées à la FFVoile par le Responsable Calendrier de Ligue à calendrier2012@ffvoile.fr.

Toutes ces demandes devront impérativement stipulées que la déclaration aux Administrations compétentes a bien été effectuée.

LIGUE/CLUB : Date :

RCL :

Déclarations aux Administrations compétentes* : (Affaires Maritimes, Préfectures...) : OUI / NON

	CREATION	MODIFICATION
Informations indispensables		
N° Club		
N° compétition si modification demandée		
Intitulé		
Date du	au	au
Pratique		
Code bateau		
Grade		
Code de participation		
Accueil Etrangers*	OUI / NON	OUI / NON
Plan d'eau intérieur*	OUI / NON	OUI / NON
Voie navigable de France*	OUI / NON	OUI / NON
Arrêt de navigation*	OUI / NON	OUI / NON
Dotation en prix*	OUI / NON	OUI / NON
Spécificité*	Handivalide – Promotionnelle – Voile Entreprise / Corporative – Voile Entreprise / Universitaire – Universitaire / Scolaire Par défaut : tous publics	Handivalide – Promotionnelle – Voile Entreprise / Corporative – Voile Entreprise / Universitaire – Universitaire / Scolaire Par défaut : tous publics
Forme :		
RIR	OUI / NON	OUI / NON
Nbre de zones de courses	5A – 5B – 5C :	
	4 – 3 – 2 – 1 – W :	
Demande Jury sans Appel*	OUI / NON	OUI / NON
Informations facultatives		
Plan d'eau		
Coordonnées		

* Rayer les mentions inutiles